

Réf: Dossier 388430

Avis de constitution

SOCIETE « BOKOLOG »

Siège Abidjan cocody Angré 7è tranche, Lot 3564,
Ilot 290

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/10/2024, et enregistrés au CEPICI le 10/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BOKOLOG »

Objet : Logistique et transport, import-export, achat et vente matières, achat et exportations de produits agricoles, BTP, achat et vente de terrains, commerce général.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan cocody Angré 7è tranche, Lot 3564, Ilot 290

Dirigeant(s) M TRAORE MOUHAMED (COGÉRANT), M YAMBOME DAMETOTE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01039 du 04/03/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13756/GTCA/RC/2025 du 04/03/2025

